

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement (CÉ)

tenue le **29 septembre 2021, à 18h30**
au gymnase

Participants à la séance du 29 septembre 2021

Présences

Beauchamp, Marie-Pier	parent
Froment, Sébastien	parent
L'Écuyer, Louis-Philippe	parent
Souffrant, Valérie	parent
Tansem, Pierre Roger	parent substitut
Gauthier Tembten, Eric Gaetan	parent substitut
Bélanger, Claude	membre de la communauté
Lafortune, Serge	membre de la communauté
Hébert, Sylvie	personnel enseignant substitut
Séguin, Andréanne C.	personnel enseignant
Eburne, Mélyna	personnel enseignant
Nappert, Marie-Soleil	personnel enseignant
Larente, Marie-Emilie	personnel de soutien
Roy, Jean-Sébastien	directeur
Nappert, Marie-Soleil	secrétaire d'assemblée

Absences

Lajeunesse, Annie	parent
Gagnon, Francis	personnel enseignant
Lizotte, Véronique	service de garde

Ouverture de la séance

M. Roy présidera la rencontre de ce soir puisqu'aucun président n'a encore été élu, vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h38.

1. Préliminaires

1.1 Présentation des membres, présences et quorum

Les membres du C.É. se présentent à tour de rôle. Le quorum est constaté.

1.2 Période d'intervention du public

Aucune intervention du public.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Roy présente l'ordre du jour et propose deux ajouts au Varia : formation obligatoire des membres (5.1) et suivi de la construction (5.2).

C.É. 2021-2022-01

Mme Sylvie Hébert propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Adoptée

1.4 Panier du CÉ au secrétariat

Aucun dépôt n'a été effectué.

1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2021.

Les membres qui étaient présents à la rencontre du 8 juin 2021 sont invités à prendre la parole s'ils souhaitent faire des modifications ou des commentaires.

C.É. 2021-2022-02

Mme Marie-Pier Beauchamp propose l'adoption du procès-verbal, appuyée par Mme Sylvie Hébert.

Adoptée

1.6 Suivis au procès-verbal

Il y aura un suivi au niveau de la construction dans la section Varia, point 5.2.

2. Points nécessitant une adoption ou une approbation

2.1 Nomination à la présidence

M. Roy explique sommairement le rôle de président du C.É.

- M. Sébastien Froment se propose à la présidence du C.É.
- Mme Sylvie Hébert propose Mme Valérie Souffrant à la présidence qui, toutefois, refuse cette nomination.
- M. Sébastien Froment est élu par acclamation à la présidence du C.É. pour l'année 2021-2022.
- Mme Souffrant se propose comme vice-présidente et elle est élue par acclamation.

C.É. 2021-2022-03

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'adopter la présidence et la vice-présidence, appuyé par Mme Sylvie Hébert.

Adoptée

2.2 Composition du conseil (membre de la communauté)

M. Serge Lafortune et M. Claude Bélanger se présentent et indiquent qu'ils souhaitent faire partie du C.É. en tant que membres de la communauté.

C.É. 2021-2022-04

Mme Andréanne C. Séguin propose d'accepter les deux membres de la communauté, appuyée par Mme Valérie Souffrant.

Approuvée

2.3 Budget du C.É. 2021-2022

M. Roy présente le budget du C.É. pour l'année 2021-2022 qui est de 750\$. Une somme de 300\$ (50\$ par rencontre) est allouée à la secrétaire d'assemblée. Un montant de 20\$ par rencontre peut également être alloué pour des frais de garde, sur demande.

C.É. 2021-2022-05

M. Sébastien Froment propose l'adoption du budget du C.É., appuyée par Mme Valérie Souffrant.

Adoptée

2.4 Calendrier des rencontres 2021-2022

Les prochaines rencontres auront lieu aux dates suivantes à 18h30 : 10 novembre 2021, 8 décembre 2021, 9 février 2022, 11 mai 2022 et 8 juin 2022.

M. Sébastien Froment propose de faire la prochaine rencontre sur Teams. M. Louis-Philippe L'Écuyer souhaite amender cette proposition et conserver le format en présentiel. L'amendement de M. L'Écuyer est adopté à l'unanimité.

C.É. 2021-2022-06

Mme Mélyna Eburne propose d'approuver le calendrier des rencontres tel que présenté, appuyée par Mme Marie-Soleil Nappert.

Approuvée

2.5 Règles de régie interne

M. Roy présente les règles de régie interne. Il explique plusieurs changements et ajouts aux règles qui étaient en vigueur en 2020-2021.

C.É. 2021-2022-07

Mme Valérie Souffrant propose d'approuver les règles de régie interne, appuyée par Mme Andréanne C. Séguin.

Approuvée

2.6 Tableau des fonds à destination spéciale

M. Roy présente le tableau de fonds à destination spéciale. Il s'agit de fonds amassés à l'aide de différentes campagnes de financement faites par l'école. Ces fonds sont destinés à des projets qui ne peuvent pas être financés par le budget de l'école. Ces projets doivent être utiles et bénéfiques pour les enfants.

M. Roy invite les membres du C.É. à réfléchir à des idées de campagne de financement et de projets qui pourraient être mis de l'avant avec les fonds à destination spéciale. Ces idées seront discutées aux prochaines rencontres du C.É.

C.É. 2021-2022-08

M. Louis-Philippe L'Écuyer propose d'approuver le tableau des fonds à destination spéciale, appuyé par Mme Valérie Souffrant.

Approuvée

2.7 Activités parascolaires – Approbation de l'utilisation des locaux

Le C.É. doit autoriser M. Roy à utiliser les espaces de l'école pour des activités parascolaires destinées aux élèves. Il doit aussi autoriser M. Roy à louer certains locaux à des organismes extérieurs (par exemple, organisme communautaire, Ville de Gatineau, etc.).

- Le prix actuel pour louer un local de l'école est de 30\$ de l'heure.
- Un groupe de badminton fait la demande de louer le gymnase au prix de 50\$ pour deux heures.

C.É. 2021-2022-09

Mme Andréanne C. Séguin propose d'approuver l'utilisation des locaux telle que présentée, appuyée par Mme Sylvie Hébert.

Approuvée

2.8 Service de garde - Guide de fonctionnement 2021-2022

M. Roy présente le guide de fonctionnement 2021-2022 du service de garde.

C.É. 2021-2022-10

Mme Andréanne C. Séguin propose l'approbation du guide de fonctionnement 2021-2022 du service de garde, appuyée par Marie-Soleil Nappert.

Adoptée

3. Points de discussion ou d'information

3.1 Plan d'action annuel du projet éducatif

M. Roy présente le Plan d'action annuel du projet éducatif et ses objectifs. Plus d'information suivra dans les prochaines rencontres sur les actions mises en place afin d'atteindre les cibles fixées.

3.2 Étapes du calendrier scolaire et normes et modalités

M. Roy présente les dates de communication avec les parents (communications et bulletins). Les normes et modalités détaillées seront envoyées au plus tard le 15 octobre 2021.

3.3 Activités de l'Halloween

Un comité d'Halloween se rencontre la semaine prochaine afin de déterminer les activités qui seront organisées. Il y aura plus d'informations dans l'Hebdo du Parc la semaine avant l'Halloween.

3.4 Priorités du C.É.

M. Roy présente les priorités du C.É. telles qu'elles avaient été comprises et établies par l'ancien C.É. Elles seront envoyées aux membres par courriel. M. Roy invite les membres du présent C.É. à réfléchir à quelles devraient être les priorités actuelles du C.É. afin de tenir une discussion à ce sujet.

4. Mots des représentants

4.1 Mot du Service de garde

M. Roy parle en remplacement de Mme Véronique Lizotte qui est absente. Il y a actuellement 5 employés pour environ 95 élèves. Le service de garde vit un beau début d'année.

4.2 Mot du représentant au Comité de parents du CSSPO

M. Sébastien Froment indique que la première rencontre aura lieu le 4 octobre prochain. Un suivi sera fait à la rencontre du 10 novembre.

4.3 Mot du représentant au Comité EHDAA de la CSSPO

Aucun parent ne s'est proposé jusqu'ici afin d'être représentant au Comité EHDAA. Un parent qui souhaite se présenter à ce poste doit avoir un enfant qui a un plan d'intervention.

4.4 Mot de l'OPP

Aucun membre de l'OPP n'est présent à la rencontre.

4.5 Mot de la Direction

M. Roy mentionne qu'il fait partie d'une équipe très professionnelle. Étant nouvellement arrivé, il vit un début d'année dynamique et rempli de défis. Il espère pouvoir travailler plusieurs années avec l'équipe, les parents et la communauté pour la réussite de tous les élèves.

5. Varia

5.1 Formation obligatoire pour les membres du C.É.

Les membres du C.É. doivent faire une formation sur le rôle et le fonctionnement d'un Conseil d'établissement. La formation est constituée de capsules vidéo et de fiches d'information.

Un courriel avec les liens pour la formation obligatoire sera envoyé à tous les membres du C.É. par Mme Marie-Émilie Larente. Il serait important de faire cette formation avant Noël.

5.2 Suivi de la construction

La construction se déroulera en phase. La première phase (phase civile) est maintenant commencée. La construction durera environ 2 ans. Il y aura sans aucun doute de la construction à l'intérieur de l'école pendant les années scolaires à venir. Celle-ci se fera par zones. Plusieurs

défis sont donc à venir et l'équipe-école devra faire preuve de patience et de flexibilité.

Un point d'information permanent sera ajouté à l'ordre du jour des rencontres du C.É. pour le suivi de la construction.

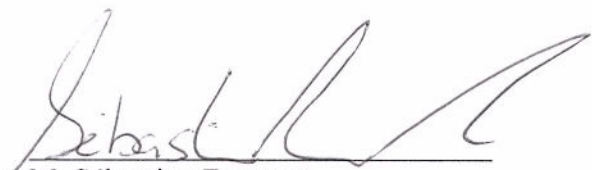
6. Levée de l'assemblée

C.É. 2021-2022-11

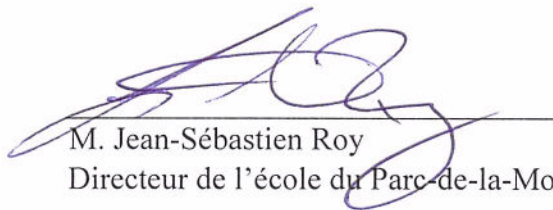
Mme Marie-Pier Beauchamp propose la levée de l'assemblée à 20h20, appuyée par Mme Sylvie Hébert.

Approuvée

Procès-verbal rédigé par Marie-Soleil Nappert



M. Sébastien Froment
Président du conseil d'établissement



M. Jean-Sébastien Roy
Directeur de l'école du Parc-de-la-Montagne